

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

<b>Abonnements</b> Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne. 3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements.... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	<b>Rédaction &amp; Administration</b> CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur   L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	<b>Publicité</b> ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES ( — d' — )..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N<sup>o</sup> 106

## LA SITUATION

**Le cynisme d'Hindenburg : « pendant dix ans les régions occupées de France seront inutilisables ». — Les maximalistes jugés par un Boche. — Les neutres impassibles ; l'opinion d'un journal suisse. — Sur les fronts.**

Le cynisme d'Hindenburg s'est affirmé dans une réunion allemande dont parlent les *Dernières Nouvelles de Munich* :

« Les régions occupées de la France sont à plaindre, a dit le vieux maréchal. Pendant dix ans, peut-être, elles seront inutilisables. »

Il est évident qu'il en sera de même des provinces belges, serbes et roumaines.

Cet aveu cynique, qui résume l'implacable réalité, brutalement évoquée aux yeux des Alliés, suggère au *Temps* quelques lignes excellentes que nous tenons à placer sous les yeux de nos lecteurs :

Il y a dans certains milieux une étrange tendance à admettre que l'heure est venue où l'esprit de guerre peut s'affirmer, sans inconvénients, avec un caractère différent de celui qui fit depuis tant de mois toute la force morale des nations alliées. Parce qu'on discute, ça et là, les conditions de la paix éventuelle et parce que des voix autorisées se plaisent à définir les bases sur lesquelles il conviendrait d'édifier l'Europe de demain, on s'imagine assez naïvement que le grand tournant est franchi et que les choses se présentent sous un tout autre aspect que celui qu'on était unanime à leur reconnaître hier. On voudrait nous persuader que la conscience allemande est profondément troublée, que les deux Allemagnes, l'autocratique et la démocratique, que nous vîmes totalement unifiées dans l'asservissement au militarisme prussien, se dressent, enfin, l'une contre l'autre ; on voudrait nous convaincre que la Germanie en est déjà à expier ses fautes et à racheter ses hontes par sa propre régénération.

Hindenburg est là qui, avec sa brutale parole de reître, nous garde de la dangereuse illusion des attitudes et des mots. A ceux qui ne sont que trop disposés à prendre pour des regrets et des remords ce que la lassitude de la guerre et la crainte de la débâcle finale peuvent inspirer actuellement de formules hypocrites à des Allemands sans autorité comme sans responsabilité, il rappelle d'une simple constatation que l'Allemand n'a pas seulement fait la guerre aux peuples victimes d'une abominable agression, mais qu'il s'est acharné à détruire des vil-

les, à ravager des campagnes, qu'il a voulu supprimer toute vie et toute possibilité de vivre là où il a pu atteindre des populations sans défense. L'Allemand a voulu que le sol qu'il avait foulé gardât à jamais l'empreinte de ses pas, que là où il passa, la misère et la mort perpétuent son souvenir. Ce qu'il a cherché, ce n'est pas la victoire dans le loyal combat, mais le vol pour s'enrichir de nos dépouilles ; la destruction de notre industrie pour que la sienne connaisse plus de prospérité. Enlever à notre travail ses plus sûrs moyens pour que son labeur soit plus facile et plus fécond, tel fut le haut souci des soldats sans honneur et sans gloire de Guillaume II. C'est cela qui nous gardera contre tout oubli et tout pardon.

Toute cette détresse et tout ce deuil délibérément créés réjouissent encore le cœur du peuple « élu ». Hindenburg en parle sans honte à ses intimes, et le kronprinz, oubliant les vols et les viols, les pillages et les meurtres, a proclamé que son bouclier demeure sans tâche ! Des neutres complaisants considèrent que l'honneur est sauf pour les uns et les autres ; des apôtres des temps nouveaux affirment obstinément que les peuples peuvent se réconcilier dans une paix loyale — la paix sans annexions ni indemnités, sans haines ni représailles, garantie par une Société des nations où une Allemagne déjà sauvée d'elle-même serait digne de prendre place... En présence de l'aveu de Hindenburg, tout cela apparaît d'une ironie cruelle : pendant 10 ans, peut-être, les régions envahies de la France seront inutilisables — et combien d'autres régions occupées par les Germains en Belgique, en Pologne, en Serbie, en Roumanie ! Il est dans la nature des choses que la paix succède à la guerre, mais ce n'est pas la guerre que firent les Germains ; aucune paix des gouvernements et des peuples ne saurait effacer leur crime. Le bouclier allemand demeure à jamais souillé de boue et de sang innocent...

Personne ne s'illusionne sur l'avenir qui est réservé, au régime tyrannique qui mène la Russie à la ruine. Demain, dans six mois, ou plus tard, les maximalistes seront balayés par la colère du peuple ou par un César. C'est l'inévitable solution. Les Allemands eux-mêmes, qui entourent Lénine et Trotsky de prévenances parce que les deux traitres font admirablement les affaires de l'Allemagne, n'ont aucune illusion sur le sort qui attend les énergumènes.

Karl Kautsky, un des théoriciens les plus écoutés du socialisme allemand, prédit la fin prochaine de la politique brutale de Lénine. Voici ce qu'il écrit dans le *Journal du Peuple de Leipzig* :

« Un parti démocratique, par conséquent un parti social démocratique aussi, se trouve dans une position absolument fautive qui lui fait courir les plus graves dangers ainsi qu'au prolétariat quand, minorité, il prend en main les rênes du gouvernement, en-

suite d'un enchaînement de circonstances favorables et quand par ses habiletés ou même en violentant la démocratie, il veut se maintenir au pouvoir. Il peut obtenir ainsi des avantages passagers. Mais il scie la branche sur laquelle il s'est posé et détruit ainsi la condition préalable la plus importante du renforcement du prolétariat et de son développement ultérieur. »

Kautsky va plus loin encore, il condamne irrévocablement la politique louche de Lénine :

« Toujours et dans toutes les occasions la démocratie socialiste a été pour le droit électoral général et égal, de même que pour le droit de vote des femmes, bien qu'au début le droit électoral et le vote des femmes aient presque toujours travaillé pour la réaction. Ce qui est décisif pour nous, ce n'est pas le succès momentané, mais bien le succès définitif. »

Le vote de la Constituante et la dissolution de cette Assemblée prouvent que les dictateurs de Petrograd veulent substituer leur volonté à celle des électeurs. Ils prétendent gouverner au nom d'un groupe sans mandat. Quelle serait, dès lors, la valeur d'un traité signé par ces révolutionnaires au nom de la Russie qui les a désavoués par le vote de la Constituante ?...

Korniloff affirmait récemment, dans une interview donnée par nos grands confrères, qu'un avenir réparateur était prochain pour son pays.

Tout permet de croire que la prophétie se réalisera.

La presse helvétique a annoncé que le gouvernement fédéral avait l'intention de demander aux belligérants de renoncer aux bombardements aériens des villes ouvertes. Nous faisons constater combien ce sentiment humanitaire de la Suisse officielle était tardif et... étrange, puisqu'il s'affirme au moment précis où les Alliés semblent avoir l'intention d'user plus sérieusement de représailles.

Les neutres sont restés impassibles devant l'odieuse invasion de la Belgique. Quarante mois d'un silence coupable ne les met pas en bonne posture pour prendre la défense du Droit.

A ce sujet, le *National Suisse* de la Chaux-de-Fonds publie un article plein d'intérêt dont la *Tribune de Genève* donne un résumé. C'est à lire. On verra que tous les Suisses n'approuvent pas la réserve prudente et prolongée du gouvernement de Berne :

« C'est une lâcheté morale et physi-

que de s'accommoder d'une paix à tout prix qui consacrerait dans le monde les iniquités, les agressions, les crimes qui résultent de la guerre, qui provoquent les guerres. Citoyens du monde, nous avons notre mot à dire dans l'organisation de la société des nations. La nation qui laisse le crime se commettre et se perpétuer sans protester, commet une lâcheté et une trahison. C'est une lâcheté de dire par avance : « Nous ne voulons rien savoir, nous ne voulons pas juger. »

C'est une lâcheté que la Suisse a commise au début de la guerre, lors de la violation de la Belgique.

Ce n'est pas quand le combat sera achevé qu'il faut avoir le courage de prendre parti. C'est maintenant, au moment décisif, maintenant que sont connus les buts et les principes, que les neutres devraient parler. Et nous voudrions que la Suisse, osant sortir de son trou d'ombre et de silence, se levât et dit aux combattants : « Voilà mes couleurs, voilà mon champion, voilà mon parti ».

Si la Suisse avait du courage, voilà ce qu'elle ferait, ce qu'elle dirait. Peut-être ceux qu'elle aurait condamnés se rueraient-ils sur elle en une rage folle. Mais cette intervention insolite ferait-elle hésiter et réfléchir ? Qui sait si le coupable n'aurait pas un réveil de conscience et si, reconnaissant enfin son erreur, sa faute et son crime, il ne s'arrêterait pas, acceptant la sentence, prêt à mettre bas les armes ?

Alors nous pourrions dire à tous : Halte, arrêtez ! Et nous pourrions rentrer dans l'ombre, avec la conscience libérée.

Si la Suisse avait le courage ! Le moyen en serait facile. On convoquerait les Chambres fédérales et là, sous la coupole du Palais fédéral, laissant de côté la question des timbres-poste, les représentants du peuple suisse discuteraient des bases de la paix posée par les belligérants.

Et bien rares seraient les Suisses qui oseraient dire : l'Allemagne avait le droit de violer la Belgique, celui d'annexer l'Alsace-Lorraine...

Le Parlement suisse arriverait certainement à ratifier les conditions essentielles des Alliés, surtout le droit des peuples à disposer librement de leurs destinées. Et ce serait là le geste qui réveillerait les consciences.

Oui, la Suisse devrait convoquer son Parlement, examiner les conditions de paix actuellement connues et, quels que soient les risques à courir, déclarer formellement et nettement : Voilà les bases que nous souhaitons à la paix des peuples.

Si la Suisse avait le courage ! »

« La guerre a dû finir sans qu'on s'en aperçoive, car personne n'en parle plus », telle est la manchette de l'*Œuvre* de ce jour !

Finie ! hélas, non ! mais l'attente calme du pays, sans cesse déçu pourtant par des communiqués laconiques et insignifiants, prouve une fois de plus qu'il y a quelque chose de changé à l'arrière.

Le pays sait que le gouvernement et nos chefs militaires font bonne garde et qu'ils préparent sans relâche la riposte heureuse.

Il le sait et cela lui suffit. Voilà pourquoi il attend patiemment et en silence !..

A. C.

## L'espoir des Boches

Les Allemands sont très réconfortés par la nouvelle un peu hasardée de l'imminence d'une grande grève révolutionnaire en Angleterre.

« Si nous pouvons avoir une grève générale en Angleterre comme préparation à notre offensive dans l'ouest, disent-ils, ce sera la preuve évidente que Dieu veut que l'Allemagne soit victorieuse et gouverne l'Europe. La chance est de nouveau de notre côté. »

## En Allemagne

Une personne de retour d'Allemagne dépeint ainsi la situation des Boches : « L'Allemagne meurt de dénuement et d'épuisement physique. La population réclame la paix à cor et à cri. Jusqu'ici, elle a été muselée par les autorités ; mais à présent, la terreur de la famine devient plus forte que la crainte de l'autocratie. La volonté de vaincre est considérablement amoindrie chez le peuple par les préoccupations matérielles. »

## Manifestations à Cologne

On mande d'Amsterdam qu'au cours du meeting du parti de la Patrie allemande qui s'est tenu dimanche à Cologne, les organisateurs du meeting, qui avaient annoncé une conférence sur Bismark et Hindenburg, firent déclarer au dernier moment qu'ils ne pourraient assister à la réunion. La foule se mit à protester en entonnant un chant révolutionnaire sur l'air de la « Marseillaise ». La police intervint et dispersa la foule à coups de poing, de fouet et de sabre ; les manifestants quittèrent la salle en criant : « A bas Tirpitz ! et vive la paix ! »

## Un vapeur suédois capturé par les Allemands

Les Allemands ont capturé le vapeur suédois « Luna » chargé de cinquante tonnes de sucre pour Golebort et l'ont conduit à Svinemunde.

Le gouvernement a chargé le ministre de Suède à Berlin de protester.

## L'AFFAIRE CAILLAUX

Le capitaine Bouchardon a recueilli la déposition d'un colonel français et du colonel italien Chiappirone.

M. J. Caillaux a reçu la visite à la Santé de M. Doyen, expert comptable, qui lui a demandé quelques renseignements sur sa situation de fortune. M. Doyen, qui avait été chargé d'examiner et d'évaluer les titres saisis dans le coffre-fort de Florence, a terminé son travail. Toutefois, il n'a pas encore remis son rapport.

On a trouvé dans le coffre pour 469.600 fr. de titres, dont 180.000 fr. de valeurs austro-hongroises provenant de la succession Renouard. A l'heure actuelle, ces valeurs ne valent plus que 220.000 fr. Les bijoux sont estimés au chiffre approximatif de 20.000 fr.

## Incident franco-suisse

Le bureau de la presse de l'état-major suisse communique que, le 15 janvier, un escadron de dragons et un autre de mitrailleurs faisaient un exercice de tir dans la région de Bewneveesin, quand des balles, par suite de ricochets, se perdirent au delà de la frontière, à Rechesy. Un soldat français a été blessé par un projectile suisse.

Dans l'entrevue qui eut lieu, le 17

janvier, près de Boncourt, les officiers suisses exprimèrent à leurs camarades français les regrets de l'armée suisse pour ce fâcheux incident.

## L'offensive et les Alliés

M. Baker, ministre de la guerre américain, dans son bulletin hebdomadaire sur la situation militaire déclare : L'offensive, à l'ouest, est toujours expectante, mais la réorganisation des dispositifs tactiques anglais et français par lesquels leurs positions défensives ont été puissamment renforcées, met les alliés en mesure de faire face à toutes les éventualités.

## Il n'y a plus de front russe

La « Gazette de Voss », dans un commentaire sur la situation militaire, dit qu'à l'est, elle est telle qu'il ne peut plus être question d'un front russe. A la suite de désertions innombrables, il y a des secteurs où, sur un front de 25 kilomètres, les troupes allemandes n'ont devant elles aucun russe.

Depuis des semaines, le matériel de guerre a été enlevé.

## Trotsky et la paix

Les organes officiels des bolcheviks vont publier un article émanant de Trotsky et laissant entendre que les pourparlers de paix de Brest-Litovsk ne semblent pas devoir donner d'autres résultats que ceux obtenus jusqu'à présent.

## Sur le front italien

(Officiel). — Les deux artilleries ont déployé des actions persistantes très vives dans la région de Zurec et de Sugna, val Lagarina, entre la Brenta et les pentes occidentales du mont Grappa, et sur le cours moyen de la Piave.

A l'ouest de Maroc, gauche de l'Adige, des groupes ennemis en reconnaissance ont été obligés de se replier sous nos feux.

Des patrouilles adverses, au nord de Fagare, ont été rejetées par nos détachements explorateurs. Aux travaux d'approche que l'adversaire exécutait sur le Pasubio, nous avons opposé l'explosion de deux contre-mines.

## L'état de siège en Turquie

D'après un télégramme de Constantinople, l'état de siège vient d'être levé dans toutes les parties de l'empire ottoman qui ne sont pas zone de guerre.

Il convient toutefois de remarquer que la zone de guerre s'étend à la Turquie européenne, à la Palestine, à la Mésopotamie et à la plus grande partie de l'Asie Mineure.

Il est donc évident que l'état de siège existe toujours dans la presque totalité de l'étendue de l'empire ottoman.

## Chronique locale

### Motion justifiée

Les membres de la Société pédagogique des directeurs et directrices des écoles publiques de Paris et du département de la Seine ont voté, à l'unanimité, le projet de résolution proposé par le bureau : « La Société pédagogique, affirmant, une fois de plus, sa résolution de contribuer à maintenir parmi tous les Français une union sacrée, qui n'apparut jamais plus nécessaire qu'au seuil de cette nouvelle année ; plaçant au-dessus de toute contestation le patriotisme des instituteurs

publics, auquel la presse tout entière et l'opinion publique ont rendu maintes fois un éclatant hommage; déclarant que la défaillance de deux ou trois d'entre eux ne saurait nullement atteindre la corporation;

« Regretterait que, sous prétexte de défendre l'école laïque, une campagne fût organisée pour protester contre les poursuites dont une institutrice est actuellement l'objet; rappelle, persuadée qu'elle agit, en cette circonstance, dans l'intérêt même de l'école laïque, que la justice, régulièrement saisie, a seule qualité pour se prononcer sur l'innocence ou la culpabilité de l'institutrice poursuivie. »

Cette motion est une protestation contre celle qu'un groupe d'instituteurs vota en faveur d'une institutrice, actuellement poursuivie pour propagande défaitiste.

Et cette motion est digne: elle n'incrimine pas, elle n'innocente pas; elle met tout simplement les choses au point. Pour autant de sympathie que des instituteurs éprouvent à l'égard d'un collègue incriminé dans une grave affaire, ils devraient attendre pour la manifester, que la justice se fût prononcée.

L'arrestation d'un ou de plusieurs collègues coupables n'entache pas l'ensemble du corps enseignant: tandis qu'une protestation contre cette arrestation pourrait risquer fort de faire croire que les protestataires font leur la cause des accusés.

L'esprit de solidarité n'est acceptable que lorsqu'un groupe est atteint dans ses idées, dans ses sentiments, dans la personne d'un de ses membres. Mais le défaitisme n'est pas une opinion: c'est un délit grave, un crime qui relève de la justice.

Et certes, l'immense majorité des maîtres laïques n'a jamais donné l'impression qu'elle partageait les sentiments des instituteurs et institutrices qui se sont livrés à la propagande défaitiste.

Dès lors, la motion de la Société pédagogique des directeurs et directrices des écoles publiques de Paris et de la Seine est bien justifiée.

### Morts au champ d'honneur

Parmi les vaillants tombés au champ d'honneur nous relevons les noms suivants de nos compatriotes, originaires de St-Céré:

Gabriel Cassan, âgé de 22 ans, du 3<sup>e</sup> zouaves, décédé le 20 avril 1917, et Arthur Alayrangue, de la classe 1907, du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tué le 26 décembre dernier.

Nous saluons la mémoire de ces regrettés compatriotes et nous prions les familles de ces deux militaires d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

### Légion d'honneur

Notre compatriote M. le docteur Georges Cadiergue, ancien maire et conseiller général de Lacapelle-Marival, médecin de la place de Tunis, cité à l'ordre du jour et décoré de la Croix de guerre pour sa belle conduite et son dévouement au cours de l'expédition des Dardanelles, où il contracta une grave maladie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

### Citation à l'ordre du corps d'armée

Notre compatriote Jules Aymeric, vient

d'être cité à l'ordre du corps d'armée dans les termes suivants:

« Aymeric Jules, caporal brancardier d'un dévouement absolu, s'est particulièrement distingué le 26 décembre 1917, en assurant avec rapidité l'évacuation de vingt blessés sur des pistes où la circulation était extrêmement difficile, par suite du bouleversement du sol et des tirs intenses et continus de l'artillerie ennemie. »

C'est la 3<sup>e</sup> citation dont est l'objet notre compatriote qui est le fils de Mme Aymeric, négociante, place du Marché.

Nos félicitations.

### Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote, le soldat Joannès Saigne, de Cornac, soldat au 169<sup>e</sup> d'infanterie, a obtenu la croix de guerre et a eu les deux citations suivantes, la première à l'ordre de la division, la deuxième à l'ordre du régiment:

1<sup>o</sup> « Fusilier mitrailleur d'un sang-froid remarquable. Le 8 septembre a remplacé spontanément un guetteur qui venait d'être tué à son poste; a contribué, par la précision de son tir, à enlever une contre-attaque ennemie. A été blessé grièvement en participant avec son escouade à notre contre-attaque du 14 septembre. »

2<sup>o</sup> « Venu comme auxiliaire à la 27<sup>e</sup> batterie, s'est fait remarquer par son entrain et son courage dans les fonctions de téléphoniste, à un observatoire avancé, pendant la période qui a précédé l'attaque du 25 novembre 1917. »

Nos félicitations à notre vaillant compatriote.

### Mutation

M. Hedde-Roboth, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> d'infanterie, passe au 260<sup>e</sup> d'infanterie.

### Service de santé

M. Bogos, pharmacien auxiliaire à la 17<sup>e</sup> section est promu au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale, à titre temporaire.

### Exploits de noctambules

Dans la nuit de mardi des noctambules se sont emparés d'un charriot qui était stationné sur le cours Vaxis, appartenant à Mme veuve Grelet, voiturière.

Ils traînèrent le charriot sur le foirail des moutons, puis par les escaliers qui aboutissent sur les quais, ils le précipitèrent dans le Lot.

Ce n'est qu'après de longs efforts que dans la soirée, le charriot fut retiré du Lot.

### Jeux stupides

Mardi soir, des carreaux de la devanture des magasins de M. Fauges, automobiliste, Boulevard Gambetta, ont été brisés à coups de pierre.

On croit que les coupables sont des gamins qui ne peuvent se corriger de cette vilaine et dangereuse habitude de lancer des pierres.

### Vols de tabac

Mercredi matin, des ouvriers espagnols arrivant en gare de Cahors, virent des wagons chargés de maniques de tabac.

Plusieurs en prirent quelques-unes et sortirent de la gare, mais l'un d'eux fut appréhendé par le gendarme de service.

Fouillé, cet individu fut trouvé porteur d'une manique qu'il avait cachée dans les pantalons. Mais ses camarades purent s'éloigner sans être inquiétés.

Le voleur a été mis à la disposition du Parquet.

### Recensement des étrangers

M. le Préfet du Lot adresse aux Maires la circulaire suivante:

Afin de me mettre en état de fournir à M. le Ministre de l'Intérieur les renseignements que j'adois lui transmettre, tous les mois, pour le contrôle des étrangers, je vous recommande, de la façon la plus pressante, de ne pas manquer de m'informer de l'arrivée, du départ, ou du décès de tout étranger constatés dans votre commune.

### Les allocations des militaires rapatriés

Les dispositions réglementaires relatives aux militaires évadés des régions occupées par l'ennemi viennent d'être étendues aux militaires qui ayant séjourné dans ces régions, ont été rapatriés soit directement en qualité de prisonniers civils, soit après envoi en captivité.

Les intéressés devront fournir une déclaration sur l'honneur, établissant soit qu'ils n'ont touché non seulement aucune allocation de solde en territoire envahi, mais aussi aucune indemnité ni aucun secours en deniers ou en nature à titre quelconque, soit qu'ils ont perçu certaines prestations ou qu'ils ont bénéficié de distributions gratuites. Dans ce dernier cas, il devra être tenu compte des perceptions ainsi déclarées.

### Une question au ministre de la guerre

Un député demande à M. le Ministre de la guerre en vertu de quels textes les agents civils du service des approvisionnements de siège du camp retranché de Paris sont soumis à des retenues pour leur retraite, quand ces agents ne sont ni fonctionnaires dans la vie civile, ni agents commissionnés, aux termes de la loi du 21 mars 1905, et sous quelles formes ils toucheront le bénéfice de leurs versements une fois qu'ils auront été démobilisés.

#### Réponse

L'instruction du 17 août 1901, sous le régime de laquelle ont été engagés les agents civils du service des approvisionnements de siège du camp retranché de Paris, a prévu, en son article 5, que le traitement annuel des intéressés serait passible d'une retenue de 5 0/0 au profit du Trésor, sans spécifier que cette retenue devait servir à la constitution ultérieure d'une retraite.

Cette déduction n'est pas une véritable retenue effectuée au profit du Trésor; elle a seulement pour but d'attribuer le même traitement net aux divers agents du même grade. Aux termes mêmes de leur contrat d'embauchage, les agents civils dont il s'agit n'ont droit qu'au traitement net prévu.

### CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

#### Ligne de Montauban à Cahors

A partir du 1<sup>er</sup> février le train n° 228, entre Montauban et Cahors sera retardé sous le n° 234.

Départ de Montauban à 5 h. 41, au lieu de 4 h. 41.

Arrivée à Cahors à 8 h. 9, au lieu de 7 h. 9.

<b>SAVON DE MÉNAGE</b> GARANTI NON SILICATÉ Postal 10 k. 25 fr.; Caisse 50 k. 120 fr.; 100 k. 235 fr. PRIX SPÉCIAUX POUR LE GROS LIVRAISON IMMÉDIATE franco contre remboursements <b>SAVONNERIE DE LA TRINITÉ</b> BUREAUX: 68, R. de la Chaussée-d'Antin, PARIS-18 <sup>e</sup>
--

Le propriétaire-gérant: A. COUÉSLANT,

